

# Calendrier candidats - PARCOURSUP 2023

## Admission – procédure complémentaire – inscription administrative

Des conseils et des ressources concernant la phase d'admission sont à retrouver sur Parcoursup :

[« Nos conseils pour bien aborder la phase d'admission »](#)

Pour toutes questions ou problème technique : contactez des conseillers via la rubrique « contact » de votre dossier

### Processus d'admission en continu : la phase principale (1<sup>er</sup> juin au 7 juillet 2023)

À partir du jeudi 1 <sup>er</sup> juin	- Affichage des réponses des formations - Affichage des notifications de refus en filières sélectives
Le dimanche 4 juin à 23h59 (1h59 - Réunion)	Date limite de réponses des candidats pour une proposition reçue entre le 1 <sup>er</sup> et le 2 juin
À partir du vendredi 2 juin	Mise en place du répondeur automatique (activation facultative par le candidat)
	Phase d'accompagnement (individuel ou collectif) des candidats n'ayant eu que des réponses négatives pour les préparer à la phase complémentaire par les professeurs principaux, les PSY EN.
Le lundi 5 juin à 23h59 (1h59 - Réunion)	Date limite de réponse des candidats pour une proposition reçue le 3 juin 2023
A partir du dimanche 4 juin	Délai de réponse des candidats à J+1
Du vendredi 30 juin au lundi 3 juillet	Classement par les candidats des vœux en attente à maintenir pour la GDD (gestion exceptionnelle des démissions)
Le mardi 4 juillet	Résultats du baccalauréat 1 <sup>er</sup> groupe
Le vendredi 7 juillet	Résultats du baccalauréat 2 <sup>nd</sup> groupe
Le jeudi 6 juillet	Dernières propositions aux candidats
Le vendredi 7 juillet à 23h59 (1h59 - Réunion)	Fin des réponses des candidats et de la phase principale
Le samedi 8 juillet	Archivage automatique des vœux maintenus en attente par les candidats entre le 30 juin et le 3 juillet

### Gestion exceptionnelle des démissions (GDD) (8 juillet au 14 septembre 2023)

Le samedi 8 juillet	Début de la gestion (automatique) exceptionnelle des démissions de la phase principale
Du samedi 8 juillet au vendredi 28 juillet	Délai de réponse des candidats à J+1 Possibilité de mettre en place le répondeur automatique (activation facultative par le candidat)
Le lundi 21 août	Date limite de réponse pour les propositions reçues pendant la période estivale entre le 29 juillet et le 20 août 2023 Désactivation pour tous les candidats du répondeur automatique (si activé par le candidat)
Du lundi 21 août au mercredi 23 août	Délai de réponse des candidats à J+1
Du jeudi 24 août au jeudi 14 septembre	Délai de réponse des candidats à J+0 (réponse le jour de la proposition)

# CRAES (Commission Régionale d'accès à l'enseignement supérieur)

À partir du jeudi 1 <sup>er</sup> juin	Ouverture de droit au réexamen en CRAES pour les candidats en situation de handicap, sportif de haut niveau, trouble de santé invalidant, situation sociale
Le samedi 1 <sup>er</sup> juillet	Ouverture de la CRAES pour les candidats sans proposition

## La procédure complémentaire : la PC (8 juin au 14 septembre 2023)

À partir du jeudi 15 juin	Ouverture de la phase complémentaire : formulation des vœux par les candidats, examen des vœux et réponses des formations sous 8 jours (hors période de suspension estivale)
Du vendredi 14 juillet au mercredi 23 août inclus	Période de suspension estivale des réponses des formations inscrites en PC (hors formations non sélectives sans oui-si)
A partir du jeudi 24 août	Délai de réponse des candidats le jour même J+0
Le mardi 12 septembre à 23h59 (1h59 - Réunion)	Fin de la formulation des vœux par les candidats
Le mercredi 13 septembre à 23h59 (1h59 - Réunion)	Dernières études de dossiers et décisions des établissements
Le jeudi 14 septembre	Dernières propositions d'admission des établissements
Le jeudi 14 septembre à 23h59 (1h59 - Réunion)	Dernières réponses des candidats - fin de la procédure complémentaire

## Inscriptions administratives

Avant le jeudi 13 juillet à 12h (14h - Réunion)	Limite d'inscription administrative dans les établissements scolaires proposant des formations d'enseignement supérieur (pour les propositions définitivement acceptées <b><u>jusqu'au lundi 10 juillet inclus</u></b> )
Avant le mercredi 19 juillet à 12h (14h - Réunion)	Limite d'inscription administrative dans les autres établissements (pour les propositions définitivement acceptées <b><u>jusqu'au lundi 10 juillet inclus</u></b> )
Le lundi 21 août	Ouverture des Inscriptions administratives pour <b><u>les candidats ayant répondu « oui avec vœux en attente »</u></b>
Avant le vendredi 25 août 2023 à 12h (14h - Réunion)	- Limite d'inscription administrative pour les propositions définitivement acceptées <b><u>entre le 11 juillet et le 20 août inclus</u></b> - Limite inscriptions administratives pour les candidats ayant répondu « <b><u>oui avec vœux en attente</u></b> »

## Fin de la session 2023

Le lundi 16 octobre à 23h59 (1h59 - Réunion)	Fermeture du site Parcoursup : <a href="http://www.parcoursup.fr">www.parcoursup.fr</a>
--	---